



30 janvier 2017

Suivi – Paiement de l'indemnité aux pères biologiques

À la suite du règlement intervenu dans le dossier des droits parentaux entre le Syndicat et Hydro-Québec, après des mois de travail et de négociation, les pères biologiques couverts par cette entente recevront leur indemnité sur la paie du 2 février. [Lire le Réseau spécial du 16 décembre 2016 pour le détail.](#)

Élection – Avez-vous visité notre site ?

Conformément à nos Statuts, le début du processus d'élection des membres du Comité exécutif du SSPHQ sera lancé le 27 février.

Afin de vous proposer toutes les informations utiles et pertinentes en vue de l'élection de 2017, tous les documents officiels seront déposés **ici** au fur et à mesure de leur disponibilité.

Sachez qu'entre-temps, les activités du SSPHQ se poursuivent comme à l'habitude et que toute l'équipe est toujours là pour vous !



Invitation – Panel «Les travailleuses et travailleurs : des acteurs incontournables pour réussir la transition énergétique»

Une activité qui pourrait intéresser nombre d'hydro-québécois.

Le 31 janvier à 12 h 15, la Maison du développement durable présente le panel *Les travailleuses et travailleurs : des acteurs incontournables pour réussir la transition énergétique*.

Ce panel se tient à quelques jours du *Rendez-vous national sur la main-d'œuvre* du gouvernement du Québec, où les transformations actuelles du marché du travail et les emplois du futur seront au cœur des discussions.

Pour participer à l'activité en personne ou visionner la webdiffusion en direct ou ultérieurement, consultez le site de la [Maison du développement durable](#).

